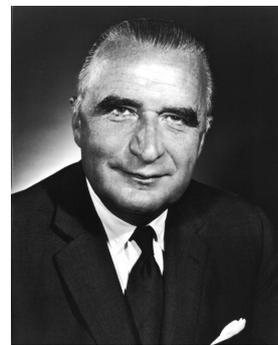


# La Lettre de l'AGP

Bulletin d'information de l'Association Georges Pompidou



Ce deuxième numéro de la Lettre de l'Association Georges Pompidou est pour nous l'occasion de faire le point sur une année 2012 riche en innovations et en projets.

Des innovations tout d'abord. Un **site Web** rajeuni, ainsi qu'une toute nouvelle page sur Facebook et une stratégie de **communication** plus dynamique contribuent à mieux faire connaître l'Association. D'autre part, notre nouveau format de « **Rencontres** » a eu un grand succès et sera réédité.

Le calendrier de l'année 2012-2013 est également très riche : la journée d'études sur « **Georges Pompidou et la jeunesse** » en novembre prochain, une « **Rencontre** » avec **Jacques Rigaud** en mars 2013, le colloque des 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2013 consacré à un « **Retour sur les élections de 1969** ». D'autres dates sont également en projet pour le printemps 2013, autour de nos dernières publications.

La Lettre de l'AGP paraît deux fois par an. Publiée par l'Association Georges Pompidou, elle vise à informer adhérents et lecteurs sur ses activités et sur l'actualité de la recherche autour de Georges Pompidou.

Dépôt légal : octobre 2012

Directeur de la publication : Jean-Yves Marquet

Rédaction : Émilie Robin Hivert

## Vie de l'Association

Le **Conseil d'administration** s'est réuni le 19 septembre. Présidé par Bernard Ésambert, il comprend également Jean-Yves Marquet (secrétaire général), ainsi que les personnalités suivantes : Bernard Billaud, Antoine Durrleman, François Lavondès, Gilles Le Béguec, Agnès Magnien, Alain Marleix, le général François Maurin, Emmanuelle Mignon, Jean-Bernard Raimond, Alain Seban, Simonne Servais, Jean-Pierre Teyssier et Michel Woimant. Édouard Balladur, qui a présidé l'Association pendant six ans, en est le président d'honneur. Lors de sa dernière session, le Conseil d'administration a accueilli Pierre Lelong parmi ses membres.

Le **Conseil scientifique**, présidé par le professeur Gilles Le Béguec, a été récemment élargi aux professeurs Christine Manigand (université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3), Pascal Perrineau (CEVIPOF – Sciences Po Paris) et Frédéric Turpin (université de Savoie – Chambéry). Il se réunit deux fois par an pour orienter les activités scientifiques de l'Association : publications, colloques, archives orales, etc.

La **campagne d'adhésions pour 2013** est d'ores et déjà ouverte. Le statut d'adhérent ouvre à une série d'avantages (invitations, places réservées dans les manifestations organisées par l'Association, ouvrages...) et permet de participer aux assemblées générales de l'Association.

La cotisation est de 10 euros pour les étudiants et les jeunes actifs de moins de 40 ans, 70 euros pour les membres adhérents et de 140 euros pour les membres bienfaiteurs. Vous pouvez adresser votre règlement par chèque bancaire ou postal à l'adresse suivante :

Association Georges Pompidou

6 rue Beaubourg

75004 Paris

L'adhésion à l'Association, reconnue d'utilité publique, permet de bénéficier d'une déduction fiscale, conformément à l'article 238 bis du Code général des impôts.

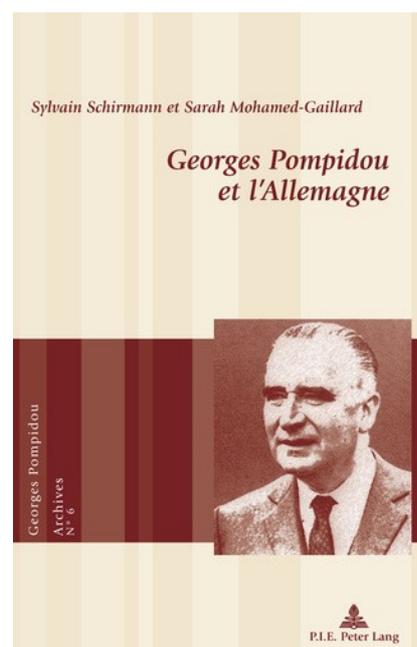
## Paru en 2012

La série « Archives » de la collection « Georges Pompidou » aux Éditions Peter Lang propose des volumes thématiques de documents originaux : archives issues du fonds présidentiel aux Archives nationales mais aussi d'autres fonds publics ou privés, discours, notes, témoignages, etc.

Ce sixième volume est consacré aux questions allemandes et permet de retracer, à partir des sources, la place de la relation franco-allemande dans la politique de Georges Pompidou : relation personnelle avec Willi Brandt, Ostpolitik, coopération industrielle, action en faveur de la langue et de la culture française, construction européenne.

Sylvain Schirmann est professeur à l'Université de Strasbourg et directeur de l'Institut d'études politiques de Strasbourg. Il est également membre du Conseil scientifique de l'AGP.

Sarah Mohamed-Gaillard, docteur en histoire des relations internationales, fut chargée de recherches à l'Association Georges Pompidou et est désormais maître de conférences à l'Institut national des langues et civilisations orientales.



## Les Rencontres de l'Association



*(Ci-dessus : rencontre avec Jean Charbonnel, salle des Actes de la Sorbonne – Ci-contre : rencontre avec Robert Poujade, maison de la Recherche de la Sorbonne)*

En 2012, l'Association Georges Pompidou a inauguré un nouveau type de manifestation, dans la lignée de la place donnée aux « grands témoins » lors de ses colloques.

Robert Poujade, le 23 janvier, et Jean Charbonnel, le 4 avril, se sont prêtés au jeu du libre retour sur leurs « années Pompidou », avant d'ouvrir le débat avec la salle. Un intervenant universitaire, Jérôme Grondeux (université Paris-Sorbonne – Paris IV) en janvier et Frédéric Tristram (université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne) en avril, ont dirigé ces entretiens et ont éclairé le débat de leurs connaissances et de leurs réflexions.



Ces deux Rencontres ont été l'occasion de débats à la fois ouverts et de grande tenue. Ils ont ainsi permis des échanges approfondis que les emplois du temps serrés des colloques ne permettent pas toujours. De plus, le format court – deux heures – a attiré un public éclectique, où se côtoyaient adhérents de l'Association, étudiants et chercheurs.

# Colloque : « Georges Pompidou et la jeunesse » – 16 novembre 2012



9h00 – Accueil du public par **Bernard Ésambert**, président de l'AGP

9h15 – Présentation générale par **Robert Poujade**, ancien ministre

## Georges Pompidou et les jeunes, quelle place dans la société ?

9h30 – Heurs et malheurs du ministère de la Jeunesse (**Laurent Besse**, université de Tours)

9h50 – Les mouvements étudiants (**David Colon**, Sciences Po)

10h10 – Intervention de **Bruno Bourg-Broc**, ancien député, maire de Châlons-en-Champagne

Débats

11h00 – Coups de jeunes. L'inquiétude et la sollicitude sous la présidence de Georges Pompidou (**Ludivine Bantigny**, université de Rouen)

11h20 – Georges Pompidou et la place des jeunes dans la vie politique (**Jérôme Pozzi**, université de Lorraine)

11h40 – Intervention d'**Olivier Stirn**, ancien ministre

## Éduquer et former la jeunesse selon Georges Pompidou

Vendredi 16 novembre 2012,  
9h00-18h00

Lieu : Centre d'histoire de Sciences Po (56 rue Jacob, 75006 Paris)

Secrétariat : Émilie Robin Hivert, Cédric Francille et Agnès Casado

Renseignements :

[recherche@georges-pompidou.org](mailto:recherche@georges-pompidou.org)

01 44 78 42 46

14h00 – Projection d'un documentaire réalisé en partenariat avec l'INA

14h45 – Contenus, méthodes et objectifs de l'enseignement secondaire selon Georges Pompidou (**Bruno Poucet**, université de Picardie)

15h05 – L'université selon Georges Pompidou : rôle, missions, moyens (**Sabrina Tricaud**, docteur en histoire, Sciences Po)

Débats

16h00 – Georges Pompidou et la formation des élites (**Pierre Allorant**, université d'Orléans)

16h20 – Georges Pompidou, la jeunesse et le sport (**Patrick Clastres**, Sciences Po)

16h40 – Intervention de **Marielle Goitschel**, championne olympique de ski aux Jeux Olympiques de Grenoble

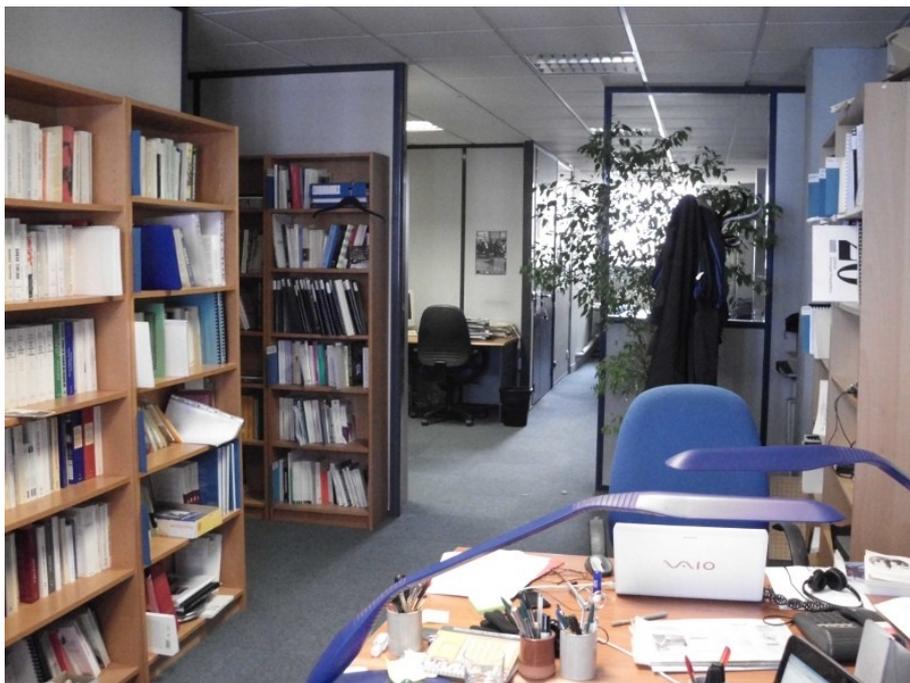
Débats

17h30 – Conclusion générale par **Jean-François Sirinelli**, directeur du Centre d'histoire de Sciences Po

## Acquisitions récentes de la bibliothèque

La bibliothèque de l'AGP s'est étoffée cette année d'un grand nombre d'ouvrages, par acquisition et donations. Nous ne citons ici qu'une poignée de titres, mêlant sources historiques, études, témoignages ou encore mémoires de recherche. Nous renforçons ainsi notre fonds documentaire portant sur la France des années 1960-1970.

Nous accueillons les lecteurs à la demande, du lundi au vendredi, y compris en période de vacances scolaires. Merci de prendre rendez-vous auprès des chercheurs au 01 44 78 42 46, ou en écrivant à [recherche@georges-pompidou.org](mailto:recherche@georges-pompidou.org)



*Documents diplomatiques français*, 1967, tomes 1 et 2.

*Documents diplomatiques français*, 1968, tomes 1 et 2.

*Documents diplomatiques français*, 1969, tome 1 (1er janvier-30 juin).

AUDIGIER, François, COCHET, François, LACHAISE, Bernard, et VAÏSSE, Maurice (dir.), *Pierre Messmer. Au croisement du militaire, du colonial et du politique*, Paris, Éditions Riveneuve, 2012, 509 p.

DEFFERRE, Gaston, *Un nouvel horizon. Le travail d'une équipe*, Paris, NRF, coll. « Idées actuelles », 1965, 185 p.

GARRIGUES, Jean, *Les hommes providentiels. Histoire d'une fascination française*, Paris, Seuil, 2011, 469 p.

FOULON, Charles-Louis, MOSSUZ-LAVAU, Janine, et de SAINT-CHÉRON, Michaël, *Dictionnaire Malraux*, Paris, CNRS Éditions, 2011, 889 p.

OUVRARD, David, *Alain Poher, l'autre force tranquille*, Paris, L'Harmattan, 2011, 209 p.

PHILIPPE, Franck, *L'évolution des menus lors des réceptions officielles des présidents de la République française de 1959 à 1981*, mémoire de Master 2 sous la direction du professeur Jean-Pierre Williot, Université François-Rabelais de Tours, 2011-2012, 199 p., volume d'annexes.

SAUVY, Alfred, *La Montée des jeunes*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Questions d'actualité », 1959, 264 p.

Bernard Ésambert, président de l'Association Georges Pompidou et conseiller technique du président Pompidou pour l'Équipement, l'aménagement du territoire, l'industrie, les transports, la recherche scientifique, l'informatique, les postes et télécommunications au moment des faits, a souhaité revenir ici sur la loi du 3 janvier 1973 modifiant les statuts de la Banque de France (texte du 17 avril 2012).

Cette loi, parfois appelée « loi Rothschild », est accusée par certains d'avoir interdit à l'État de battre monnaie et de l'avoir contraint à emprunter aux banques privées, conduisant à la situation actuelle d'endettement.



La loi du 3 janvier 1973 modifiant les statuts de la Banque de France a parfois été évoquée par des candidats à l'élection présidentielle de 2012 comme point de départ d'un financement de l'État par les banques privées qui aurait conduit, par effet boule de neige, à gonfler l'endettement de la France. En réalité, ce n'est qu'en 1993 que de tels financements ont été mis en place et Georges Pompidou n'était plus de ce monde.

L'origine de cette loi réside dans la loi de nationalisation du 2 décembre 1945 stipulant que les statuts de la Banque de France doivent être « modifiés et complétés par une loi avant le 26 février 1946 » (loi qui n'a jamais été votée). Au début des années 1970, il s'est agi de dépoussiérer la réglementation qui remontait à l'origine de la Banque ; les dernières adaptations dataient de 1936. C'est à la demande d'Olivier Wormser, Gouverneur de la Banque de France d'avril 1969 à juin 1974, que ce texte a été rédigé. Olivier Wormser voulait rendre possible la création d'un marché des titres à court, moyen et long termes, qu'ils soient émis par une entité privée ou publique.

Les principales caractéristiques de la loi de 1973 sont les suivantes :

- affirmation de la place centrale de la Banque dans le système bancaire hiérarchisé, contrôle du crédit ;
- gestion gratuite du compte du Trésor, surveillance du système bancaire ;
- gestion plus réactive de la Banque ;
- plus grande liberté d'action de la Banque qui est autorisée à intervenir sur les marchés par décret.

L'article 25 dispose que « le Trésor Public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France ». C'est lui qui a donné lieu à une polémique à laquelle a été mêlé curieusement Georges Pompidou, quoiqu'il n'ait joué aucun rôle dans l'élaboration de cette loi. Cet article a été interprété comme mettant fin au financement monétaire de l'État. En fait, il n'y a aucun changement par rapport au texte précédent du statut de 1936 déjà évoqué : « Tous les effets de la dette flottante émis par le Trésor Public et venant à échéance dans un délai de trois mois au maximum, sont admis sans limitation au réescompte, sauf au profit du Trésor Public. »

Par ailleurs, les avances directes à l'État demeurent possibles. Elles sont régies par des conventions passées entre le Ministre de l'Économie et des Finances et le Gouverneur de la Banque de France autorisé par délibération du Conseil Général de la Banque. Ces conventions doivent être approuvées par le Parlement. Il n'y a donc pas de changement fondamental dans la loi de 1973 par rapport aux pratiques antérieures.

En fait, c'est vingt ans plus tard, en 1993, que la volonté du Gouvernement de mettre pleinement en œuvre la création d'un véritable marché des capitaux en France (rapport Marjolin-Sadrin-Wormser) conduira l'État à recourir à l'emprunt sur les marchés. Georges Pompidou était mort depuis longtemps.

Et c'est en 1998 qu'il sera mis fin au dernier mécanisme de financement monétaire avec le démontage du mécanisme de financement du fonds de stabilisation des changes. Un peu plus tard, conformément aux dispositions introduites en 1992 à l'article 101 du Traité instituant les Communautés Européennes,

l'interdiction faite à l'État de recourir aux avances de la Banque de France mettra fin au financement du déficit public par émission monétaire. Par sa décision du 29 décembre 2003, le Conseil Constitutionnel a fait de cette obligation une exigence ayant valeur constitutionnelle.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler :

1. que la possibilité du prêt direct de la Banque de France au Trésor Public a généré partout où il fut attribué une situation d'inflation monétaire permanente ;
2. qu'en 1973 il n'y avait pas de déficit budgétaire et que la dette publique était faible.

## La photo



Pour illustrer le colloque consacré à « Georges Pompidou et la jeunesse », nous avons choisi une photographie extraite du fonds Georges Pompidou aux Archives Nationales (fonds 5AG2, carton 978).

Il s'agit de la réception à l'Élysée de l'équipe de France de rugby, le 28 mai 1970. La France venait de remporter le Tournoi des Cinq Nations, à égalité avec le Pays de Galles. Le président Pompidou était un amateur de rugby et s'y intéressait de près. On se souvient qu'en 1971, il avait insisté pour faire réintégrer Walter Spanghero (non visible sur cette photo) dans l'équipe de France.

Au premier plan, on reconnaît Pierre Villepreux, qui marqua le plus de points lors de ce Tournoi et sera, entre autres, entraîneur de l'équipe de France de rugby de 1996 à 1999. Georges Pompidou s'entretient avec Christian Carrère, le capitaine de l'équipe.

**Accès aux archives de Georges Pompidou** : du fait du déménagement des Archives nationales du centre de Paris vers le nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine, les archives présidentielles sont temporairement inaccessibles. La consultation normale reprendra au tout début de l'année 2013 à Pierrefitte-sur-Seine (métro Saint-Denis Université).

L'Association Georges Pompidou, reconnue d'utilité publique, consacre ses efforts à la recherche sur l'activité de Georges Pompidou comme Premier ministre et comme Président de la République, par le biais de colloques, publications et de documentation en ligne, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les Archives nationales. Accueil des chercheurs sur rendez-vous.

Contact : Association Georges Pompidou – 6, rue Beaubourg – 75004 Paris

Secrétariat administratif : [secretariat@georges-pompidou.org](mailto:secretariat@georges-pompidou.org) – 01 44 78 41 22, 01 44 78 40 85 (fax)

Chercheurs : [recherche@georges-pompidou.org](mailto:recherche@georges-pompidou.org) – 01 44 78 42 46